



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Service académique d'information et d'orientation

Service académique d'information et d'orientation

Affaire suivie par :

Stéphane Klein

Tél. 03 88 23 37 40

Mél : ca.saio@ac-strasbourg.fr

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex

Strasbourg, le 21 février 2022

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs de CIO
S/C de messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services de l'éducation
nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Objet : continuité pédagogique – calendrier de fin d'année - lignes directrices pour l'année scolaire 2021-2022

Nos références : SAIO 2022 – SK/PE/003

Dans le contexte sanitaire actuel, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel BLANQUER, a décidé de reporter les épreuves écrites de spécialité du baccalauréat général et technologique, qui devaient se tenir les 14, 15 et 16 mars aux 11, 12 et 13 mai 2022.

Malgré ces modifications de calendrier, **il est apparu essentiel de maintenir la seconde édition du Printemps de l'orientation dans les établissements du second degré**, qui se déroulera du 26 février au 8 avril avec des temps forts académiques :

14 mars : les olympiades des métiers - rencontres virtuelles avec les médaillés de la région Grand Est des Worldskills 2022 - les journées des universités - rencontres virtuelles avec les établissements de l'enseignement supérieur en Alsace

15 mars : le séminaire au Parlement européen sur les mobilités européennes : "La mobilité c'est pour moi" et "Mobilités et compétences à s'orienter"

16 mars : la voie techno en toute logique - portes ouvertes dans les IUT - visio conférence : les Cafés orientation sur les bacs technos

17 mars : les ateliers parents dans les CIO : Comment accompagner mon adolescent dans son parcours d'orientation ?

Je tiens à saluer les nombreuses initiatives des établissements du secondaire et du supérieur qui viennent compléter ce programme. Le programme complet est disponible sur l'espace dédié du site académique : www.ac-strasbourg.fr/article/printemps-de-l-orientation-122087

Une autre attention à prendre en compte dans cette période de crise sanitaire : **l'organisation du calendrier de fin d'année. Le maintien des élèves en classe ou dans le cadre scolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire constitue un enjeu d'importance**. Dans un contexte de contraintes liées aux procédures d'orientation, d'affectation, d'inscription et aux examens, le calendrier des conseils de classe devra s'inscrire dans le cadre national suivant :

- pour les paliers de 3^e et de 2^{de} GT, entre le 7 et le 14 juin avec un arrêt des évaluations au plus tôt le 3 juin ;
- pour les classes de 6^e, 5^e et 4^e, entre le 23 et le 30 juin ;
- pour les classes du cycle terminal au lycée, au plus tôt début juin en lien avec la date de début des épreuves du baccalauréat.

Pour les élèves non concernés par les paliers d'orientation et les examens, il conviendra de maintenir le cadre normal des cours autant que possible. Vous pourrez également prévoir des activités spécifiques, éventuellement dans des lieux alternatifs, qui permettent de développer des compétences qui ne trouvent parfois pas d'expression dans le contexte scolaire habituel. On peut citer quelques exemples : des ateliers pédagogiques ou thématiques sur des demi-journées, des concours culturels, artistiques ou sportifs, des projets de solidarité locale ou internationale, des passations de tests et certifications diverses, des périodes d'immersion en milieu professionnel, une mobilité internationale, ... Cette période de l'année doit être exploitée diversement selon les spécificités et les projets d'établissement.

Je vous remercie par avance de votre engagement pour relever ce défi essentiel : poursuivre la continuité dans les apprentissages pour tous les élèves au collège et au lycée jusqu'au 6 juillet 2022.

Avec tout mon soutien et mes remerciements pour votre mobilisation dans le cadre du Printemps de l'orientation,

Elaporte

La rectrice de l'académie
Elisabeth LAPORTE